

| | | | |
|---|--|---|--|
| Championnat de France Interclubs TC | |  | ExtraNat N° 1711 |
|  | Compétition d'animation | |  6X25m |
|  | Samedi 5 novembre 2011 POULE B : OP 8h00 – DE 9h30 POULE A : OP 13h30 – DE 15h00 Dimanche 6 novembre 2011 POULE B : OP 8h00 – DE 9h30 POULE A : OP 13h30 – DE 15h00 |  | BRIVE (19) Piscine du Stade Nautique |
|  | Toutes catégories d'âges | Compétition par équipe de clubs | |
|  | Droits d'engagement : 30 € par équipe Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club) | | |
|  | Confirmation de participations des équipes : 15 octobre 2011 Date limite d'envoi des engagements : mardi 1^{er} novembre 2011 | | |

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN

➔ Préambule

Objectif, toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiés en 2010, voire plus. C'est une occasion unique pour les « petits » de côtoyer les plus grands.

➔ Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton presseur) par ligne.

➔ Durée

Un ou deux jours, deux réunions.

➔ Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m nage libre (dames) et 1500 m nage libre (messieurs).
- Dos : 100 m, 200 m.
- Brasse : 100 m, 200 m.
- Papillon : 100 m, 200 m.
- 4 nages : 200 m, 400 m.
- Relais : 4 x 100 m 4 nages, 10 x 100 m nage libre.

Toutes les épreuves sont disputées selon la formule classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

► Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

► Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;

- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région.

De plus, chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées.

Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 100 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modification dans les engagements individuels après le relais 10 x 100 m nage libre.

Précision :

- la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

- le club devra produire un justificatif de la blessure du nageur déclaré forfait et remplacé (dans les délais réglementaires).

- le nageur remplaçant devra avoir été licencié avant la date limite d'engagement.

► Illustrations

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.

2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.

3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).

4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.

5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.

6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.

7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

► Mode de participation

Chaque équipe sera composée de dix nageurs (trois nageurs, au maximum, pouvant participer à deux épreuves individuelles seulement). Lorsque les titulaires du relais 10 x 100 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration à la date du 31 octobre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux Olympique, Mondial et Européen ou de série nationale seniors (SN), en vigueur dans les règlements sportifs.

➡ **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) et les récompenses sont laissées à l'initiative des régions.

➡ **Classements des équipes**

Chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Seules les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

■ **La Nationale 1 prendra en compte**

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;

- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

■ **La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte**

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

■ **La Nationale 3 (par région) prendra en compte**

- toutes les équipes suivantes ;

- les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

➡ **Classement national des clubs "Classement des compétitions par équipe"**

Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

■ **Le principe de base**

Afin d'inciter les clubs à prendre part aux trois interclubs institutionnels (benjamins, minimes et toutes catégories), les points obtenus à partir du classement national de chacun de ces championnats ne pourront être cumulés pour émarger au classement global que dans la mesure où ils auront participé à chacune de ces compétitions selon l'ordre croissant : benjamins, minimes et toutes catégories. En l'absence de la présence d'au moins une équipe aux interclubs benjamins, aucune équipe de niveau supérieur ne sera prise en compte.

Pour chacun des niveaux, on additionne les points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club et ce, quels que soient le sexe et le territoire géographique (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes doivent répondre aux règles spécifiques de chacun des interclubs.

Une équipe déclassée qui ne marque pas de point permettra tout de même à prétendre à entrer dans le classement des clubs, elle fait obligatoirement partie d'un niveau de référence énoncé ci-dessus.

■ **Modalités d'application**

Pour cumuler la totalité des points sur les trois niveaux, il est impératif d'avoir une équipe filles ou/et garçons dans chaque niveau et dans le sens croissant : 1. benjamins, 2. Minimes, 3. Toutes catégories.

Exemples :

- J'ai une équipe benjamins (filles ou/et garçons), je marque les points relatifs à ce niveau.
- J'ai une équipe benjamins (filles ou/et garçons), et une équipe en toutes catégories (filles ou/et garçons), je marque uniquement les points en benjamins car le niveau intermédiaire (minimes) n'est pas présent.
- J'ai une équipe benjamins (filles ou/et garçons), et une équipe minimes (filles ou/et garçons), et pas d'équipe en toutes catégories, je peux cumuler les points des deux premiers niveaux présents.
- J'ai une équipe minimes (filles ou/et garçons), et une équipe en toutes catégories, je ne marque aucun point, car le premier niveau (benjamin) n'est pas présent.
- J'ai une équipe toutes catégories (filles ou/et garçons) aucune autre équipe dans les niveaux précédents, je ne marque aucun point.
- J'ai une équipe filles ou/et garçons dans chacun des trois niveaux, je cumule les points dans les trois niveaux.
- J'ai une équipe benjamins filles ou/et garçons déclassée, qui figure dans un des cas énoncés, je marque les points du niveau où une ou des équipe(s) sera(ont) classée(s).

Mode de calcul :

2.000 points au premier et 1 point au dernier (1.500^e).

Du 1^{er} au 11^e: 10 points de moins par place; du 12^e au 51^e: 4 points de moins par place; du 52^e au 101^e: 3 points de moins par place; du 102^e au 291^e: 2 points de moins par place; du 292^e au 1.500^e: 1 point de moins par place.

NB : A compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs(ses) nés(es) en 2004 et après auront l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (sauv'nage, pass'sports de l'eau et le pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat.

📌 Transmission et publication des résultats

Pour les meilleures poules régionales

| Envoi des résultats sur le serveur | Publication web | Limite des réclamations | Validation définitive |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------------|
| J | J+1 | J+8 | J+60 |
| J = dernier jour de compétition | | | |

ORGANISATION REGIONALE :

PARTICIPATION :

Toutes les équipes remplissant les conditions énoncées dans les règlements sportifs FFN sont acceptées.

CONFIRMATION DE PARTICIPATION DES EQUIPES : 15 octobre 2011

DEROULEMENT et ORGANISATION :

Au-delà de 5 séries Dames et Messieurs : organisation de DEUX POULES (POULE B le matin – POULE A l'après-midi pour chaque jour).

RAPPEL DU PRINCIPE DE QUALIFICATION DES EQUIPES :

Priorité aux équipes ayant déjà un total de points réalisés lors des résultats des Interclubs 2011 (tableau en annexe).

ENGAGEMENTS :

Tous les nageurs ne justifiant pas d'un temps réalisé au cours de la saison précédente ou de la saison en cours seront engagés à 59'00.

DROITS D'ENGAGEMENTS : 30 € par équipe.

ENGAGEMENTS :

Chaque club procédera aux engagements via extranat.fr – compétition n°1711

FORFAITS :

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extranat.fr, à la date du jeudi 3 novembre 2011 avant 23 h 59, dernier délai.

RÉCOMPENSES :

Une coupe sera remise au vainqueur du classement DAMES, du classement MESSIEURS, du classement GENERAL (3 coupes).

JURY DES INTERCLUBS :

DELEGUE : Didier DAYRE

JUGE ARBITRE : Karl BOUCQUAERT

Le juge arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'Interrégion. **Le ou les juges arbitres devront** figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

2^{ème} JUGE ARBITRE : Armand DUTHEIL

STARTERS : Daniel BEGUIER, Franck PAQUET (Poule A) et Emmanuel NARDOUX (Poule B)

JUGES DE NAGES : Officiels A disponibles

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR : Jacques BOULESTEIX

SECRETARIAT TECHNIQUE : Nathalie FRUGIER le 5 novembre 2011 et Cécile ROUSSIN le 6 novembre 2011

PROGRAMME DES INTERCLUBS DU LIMOUSIN
Samedi 5 novembre 2011 et Dimanche 6 novembre 2011

Piscine du Stade Nautique – Brive (19)

| SAMEDI 5 NOVEMBRE 2011 | DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2011 |
|--|--|
| POULE B OP : 8h00 – DE : 9h30 | POULE B OP : 8h00 – DE : 9h30 |
| POULE A OP : 13h30 - DE : 15h00 | POULE A OP : 13h30 - DE : 15h00 |

1^{ère} réunion

| | |
|-------------------|-----------|
| 10 X 100 M N L | DAMES |
| 10 X 100 M N L | MESSIEURS |
| 400 M NAGE LIBRE | DAMES |
| 100 M DOS | MESSIEURS |
| 200 M DOS | DAMES |
| 1500 M NAGE LIBRE | MESSIEURS |
| 50 M NAGE LIBRE | DAMES |
| 100 M BRASSE | MESSIEURS |
| 200 M BRASSE | DAMES |
| 100 M NAGE LIBRE | MESSIEURS |
| 200 M NAGE LIBRE | DAMES |
| 100 M PAPILLON | MESSIEURS |
| 200 M PAPILLON | DAMES |
| 200 M 4 NAGES | MESSIEURS |
| 400 M 4 NAGES | DAMES |

2^{ème} réunion

| | |
|--------------------|-----------|
| 400 M NAGE LIBRE | MESSIEURS |
| 100 M DOS | DAMES |
| 200 M DOS | MESSIEURS |
| 800 M NAGE LIBRE | DAMES |
| 50 M NAGE LIBRE | MESSIEURS |
| 100 M BRASSE | DAMES |
| 200 M BRASSE | MESSIEURS |
| 100 M NAGE LIBRE | DAMES |
| 200 M NAGE LIBRE | MESSIEURS |
| 100 M PAPILLON | DAMES |
| 200 M PAPILLON | MESSIEURS |
| 200 M 4 NAGES | DAMES |
| 400 M 4 NAGES | MESSIEURS |
| PAUSE 15 mn | |
| 4 X 100 M 4 N | DAMES |
| 4 X 100 M 4 N | MESSIEURS |

INTERCLUBS LIMOUSIN 2012

BRIVE

Stade Nautique

Samedi 5 novembre 2011 et
Dimanche 6 novembre 2011

ORGANISATION DE 2 POULES (B et A)

POULE B - Dames - Interclubs toutes catégories - OP 8h00 - DE 9h30

| | | |
|-----------------------------------|--------|-----------------|
| 1. CN GUÉRET (1) | [719e] | 9 249 pts |
| 2. CN LA SOUTERRAINE (2) | [908e] | 8 082 pts |
| 3. CN GUÉRET (2) | [954e] | 7 712 pts |
| 4. CAPO LIMOGES NATATION (2) | [980e] | 7 593 pts |
| 5. ASSJ VIENNE GLANE NATATION (1) | | Nouvelle équipe |
| 6. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (2) | | Nouvelle équipe |
| 7. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (3) | | Nouvelle équipe |

POULE A - Dames - Interclubs toutes catégories - OP 13h30 - DE 15h00

| | | | |
|----------------------------------|--------|------------|--------------|
| 1. ASPTT LIMOGES (1) | [26e] | 16 870 pts | Nationale 1b |
| 2. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (1) | [190e] | 13 710 pts | Nationale 2 |
| 3. CLUB DES NAGEURS DE TULLE (1) | [238e] | 13 187 pts | Nationale 2 |
| 4. DAUPHINS AIXE-SUR-VIENNE (1) | [439e] | 11 311 pts | |
| 5. CAPO LIMOGES NATATION (1) | [449e] | 11 234 pts | |
| 6. CN LA SOUTERRAINE (1) | [571e] | 10 281 pts | |

POULE B - Messieurs - Interclubs toutes catégories - OP 8h00 - DE 9h30

| | | |
|-----------------------------------|---------|-----------------|
| 1. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (2) | [973e] | 8 250 pts |
| 2. CLUB DES NAGEURS DE TULLE (1) | [1176e] | 6 856 pts |
| 3. CN GUÉRET (2) | [1374e] | 5 153 pts |
| 4. DAUPHINS AIXE-SUR-VIENNE (1) | [1514e] | 0 pts |
| 5. ASSJ VIENNE GLANE NATATION (1) | | Nouvelle équipe |
| 6. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (3) | | Nouvelle équipe |

POULE A - Messieurs - Interclubs toutes catégories - OP 13h30 - DE 15h00

| | | | |
|----------------------------------|--------|------------|-------------|
| 1. CAPO LIMOGES NATATION (1) | [225e] | 14 293 pts | Nationale 2 |
| 2. ASPTT LIMOGES (1) | [253e] | 14 011 pts | Nationale 2 |
| 3. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (1) | [283e] | 13 710 pts | Nationale 2 |
| 4. CN GUÉRET (1) | [488e] | 11 872 pts | |
| 5. CAPO LIMOGES NATATION (2) | [618e] | 10 802 pts | |
| 6. CN LA SOUTERRAINE (1) | [890e] | 8 825 pts | |